



15-06-415-R

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

*Le Président*

**Monsieur Maurice BRUN**

Président de la CCI Provence Alpes Côte d'Azur  
8, rue Neuve Saint-Martin  
CS 81880  
13221 MARSEILLE CEDEX 01

*→ C. FLORIAN*

Nice, le **25 AOÛT 2015**

Monsieur le Président,

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre courrier du 29 juin dernier relatif au désenclavement des Alpes du Sud, principalement au moyen de la liaison ferroviaire Val de Durance-Italie par le tunnel du Montgenèvre.

Le Département des Alpes-Maritimes travaille activement au rayonnement économique de la région Provence Alpes Côte d'Azur, en particulier par le biais des échanges transfrontaliers avec l'Italie.

Notre département souffre néanmoins d'un trafic de transit sur l'autoroute A8, avec un volume de poids lourds croissant au niveau de Vintimille (environ 1.4 millions d'unités par an), supérieur aux volumes enregistrés aux tunnels du Fréjus et du Mont Blanc (environ 600 000 unités par an).

C'est pourquoi je partage l'intérêt d'une liaison voyageurs et fret par le tunnel du Montgenèvre, qui serait bénéfique pour la région ainsi que pour le Département des Alpes-Maritimes.

Par ailleurs, tout comme vous, je regrette que la région Provence Alpes Côte d'Azur n'ait pas d'infrastructure majeure inscrite au réseau de transeuropéen de transport, en contradiction avec le besoin de déplacements du territoire. Le Département 06 reste particulièrement mobilisé sur la liaison ferroviaire entre Nice / Vintimille et Turin, ainsi que sur les liaisons de l'arc méditerranéen qui concentrent des flux de déplacements importants.

Le Département 06 soutient à ce titre les projets d'autoroutes de la mer en Méditerranée, sur la base d'une étude menée en commun avec la CCI et la Métropole Nice Côte d'Azur, pouvant permettre le délestage de 200 000 poids lourds annuels sur l'A8.

Le Département participe également au projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur entre Marseille et Nice, connectée par les infrastructures existantes à l'Italie, qui développe également son réseau.

Dans le cadre d'une vision partagée de l'évolution et des besoins des territoires de la région Provence Alpes Côte d'Azur, je reste à mon tour disponible pour vous présenter ces projets.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Eric CIOTTI**  
**Député des Alpes-Maritimes**  
**Président du Conseil Départemental**